

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Présents : M. MORGEN Jean-Paul, M. BIANCHI Bruno, M. DE SOUSA Claude, Mme GRUSS Virginie, M. ROBEZ-MASSON Jérémy, M. PAILLARD Bertrand, M. PERIAT Fabrice, M. ROMANO Stéphane, M. GROSJEAN Hervé, M. NACER Boudjema, M. OTTIGER Jean-Claude (arrive à 20h25 au point 4 de l'ordre du jour), Mme SCANZI Sylvie, M. FLEURY Sylvain, Mme GARCIA Françoise, M. BESANCON Germain (arrive à 20h15 au point 3 de l'ordre du jour).

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du PV conseil du 11 avril 2014
- 2 – Affectation du résultat budget de la commune 2013
- 3 – Vote des taux d'imposition 2014
- 4 – Budget primitif 2014 de la commune
- 5 – Affectation du résultat budget du lotissement des Roseaux 2013
- 6 – Budget primitif 2014 du lotissement des Roseaux
- 7 – DIA
- 8 – Questions et informations diverses

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint, il a procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

M. Sylvain FLEURY est nommé secrétaire de séance.

1 – Approbation du PV conseil du 11 avril 2014

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 11 avril 2014.

A l'unanimité, les élus,

APPROUVENT le procès-verbal de la séance du 11 avril 2014.

2 - Affectation du résultat budget de la commune 2013

Le conseil municipal statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 (approuvé lors de la séance du 19 mars 2014), il constate que le compte administratif 2013 fait apparaître un :

- excédent de fonctionnement de 316 966.43 €
- excédent d'investissement de 16 598.01 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en report au compte 002 en excédent fonctionnement 316 966.43 €
- en report au compte 001 en excédent d'investissement 19 112.40 €

correspondant à :

excédent d'investissement 2013 de	16 598.01 €
reste à réaliser recettes au 31/12/13	+ 9 032.86 €
reste à réaliser dépenses au 31/12/13	- 6 518.47 €

3 – Vote des taux d'imposition 2014

M. le maire présente les produits attendus des trois taxes d'imposition directes locales, avec les nouvelles bases prévisionnelles 2014 :

Taxe d'habitation	: 7,48% : 68 180.00 €)	
Taxe foncière (bâti)	: 7,93% : 63 670.00 €)	représentant un produit de 135 953.00 €
Taxe foncière (non bâti)	: 33,36% : 4 103.00 €)	

Le maire propose, sur avis de la commission des finances, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2013.

A l'unanimité le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des 3 taxes pour 2014 et autorise le Maire à signer tout document s'y rattachant.

4 – Budget primitif 2014 de la commune

M. le Maire présente et commente le projet du budget 2014 proposé par la commission des finances :

FONCTIONNEMENT : recettes : 750 615.43 € dépenses : 750 615.43 €

INVESTISSEMENT : recettes : 502 696.00 € dépenses : 502 696.00 €

FONCTIONNEMENT

recettes (€)

002 : excédent de fonctionnement :	316 966.43
013 : atténuations de charges :	23 000.00
042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00
70 : produits des services, domaine et ventes diverses	48 340,00
73 : impôts et taxes	224 548,00
74 : dotations et subventions et participations	125 256,00
75 : autres produits de gestion courante	8 000,00
76 : produits financiers	5,00
77 : Produits exceptionnels	3 000,00

TOTAL 750 615.43

dépenses (€)

011 : charges à caractère général	151 609,67
012 : charges de personnel et frais assimilés	236 180,00
023 : virement à la section d'investissement	287 688.00
042 : opérations d'ordre de transfert entre sections	4 267.76
65 : autres charges de gestion courantes	65 470.00
66 : charges financiers	4 300,00
67 : charge exceptionnelles	1 100,00

TOTAL 750 615.43

INVESTISSEMENT

recettes (€)

001 : solde d'investissement à reporter	19 112.40
021 : virement de la section de fonctionnement	287 688.00
040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	4 267,76
041 : opérations patrimoniales	137 999.00
10 : dotations, fonds divers et réserves	30 325.58
13 : subventions d'investissement reçues	<u>23 303.26</u> (dont 9 032,86 € reste à réaliser 2013)

TOTAL 502 696.00

dépenses (€)

040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00
041 : opérations patrimoniales	137 999.00
16 : emprunts et dettes assimilés	27 565.53
20 : immobilisations incorporelles	8 053.66 (dont 3 953.66 € reste à réaliser 2013)
21 : immobilisations corporelles	187 577.81 (dont 2 564.81 € reste à réaliser 2013)
23 : immobilisations en cours	<u>140 000.00</u>

TOTAL 502 696.00

A l'unanimité, le conseil municipal VOTE le budget primitif 2014 de la commune présenté ci-dessus.

5 – Affectation du résultat budget du lotissement des Roseaux 2013

Le conseil municipal statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013 (approuvé lors de la séance du 19 mars 2014), il constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 25 979,11 euros et un déficit d'investissement de 97 826,22 euros.

A l'unanimité le conseil municipal DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en report au compte 002 en excédent fonctionnement 25 979,11 €
- en report au compte 001 en déficit investissement 97 826,22 €

6 - Budget primitif 2014 lotissement des Roseaux

M. le Maire présente et commente le projet du budget 2014 :

FONCTIONNEMENT RECETTES	Total	140 979,11 €
002 Excédent de fonctionnement reporté :		25 979,11 €
70 Produits des services, domaine et ventes diverses :		115 000,00 €

(Recettes attendues après la vente du dernier terrain)

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 826,22 €

INVESTISSEMENT RECETTES	
040 Opérations d'ordre et transfert entre sections	97 826,22 €

INVESTISSEMENT DEPENSES	
001 Déficit investissement	97 826,22 €

A l'unanimité, le conseil municipal VOTE le budget primitif 2014 de la commune présenté ci-dessus

7 – DIA

M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une Déclaration d'Intention d'Aliéner, concernant un immeuble bâti sur terrain propre, cadastré section D n° 286-287-284-285 d'une superficie totale du bien de 10 a.

En attendant l'estimation des services des Domaines, M. le Maire demande un accord de principe au conseil municipal pour monter un dossier dans l'éventualité d'une préemption par la commune.

A l'unanimité le Conseil autorise le Maire à monter un dossier.

Une prochaine réunion du conseil sera proposée courant mai pour prendre une décision concernant le droit de préemption.

15 - Questions diverses et informations

M. le Maire rappelle que les élections européennes se dérouleront le 25 mai prochain, il demande aux conseillers d'être présents selon les plages horaires suivantes :

8h00 à 10h30 : MORGEN Jean-Paul, M. SCANZI Sylvie, M. GARCIA Françoise
10h30 à 13h00 : PAILLARD Bertrand, PERIAT Fabrice, ROMANO Stéphane
13h00 à 15h30 : GRUSS Virginie, DE SOUSA Claude, ROBEZ-MASSON Jérémy
15h30 à 18h00 : FLEURY Sylvain, GROSJEAN Hervé, NACER Boudjema

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h35.

Il laisse la parole aux personnes présentes dans la salle.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations.

Ce registre peut être consulté en mairie

Procès verbal du 29 avril 2014 .docx